Recours au Règlement-M. Edwards

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'ACCROÎTRE LES RETENUES D'IMPÔT SUR LES DIVIDENDES

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, pour être plus précis, est-ce que le gouvernement accroîtra les retenues d'impôt sur les dividendes canadiens versés aux États-Unis, ce qui serait beaucoup plus efficace pour faire avancer les choses sur la question des bardeaux de cèdre.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, la loi nous impose certaines contraintes qui nous lient et je suis convaincu que le député reconnaîtra que ce qu'il propose entre dans cette catégorie. S'il nous suggère d'enfreindre la loi, je suis d'avis qu'il repense très sérieusement à son idée.

M. Benjamin: Présentez un projet de loi.

[Français]

LA TÉLÉDIFFUSION

LES DROITS DE TÉLÉVISION EN FRANÇAIS DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE 1988

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, je désire poser une question au ministre des Communications, mais en son absence, je la poserai à son suppléant. Les droits de télévision en français des Jeux olympiques d'hiver de Calgary de 1988 ont été accordés au réseau CTV. Le réseau CTV, lui, a attribué à son tour les droits de télédiffusion française au Canada à TVA, un réseau de télévision québécoise de propriété privée.

Comment le ministre ou le gouvernement entend-il assurer que le signal de télédiffusion française des Jeux olympiques de 1988 sera capté par les communautés d'expression française partout au Canada? Est-ce que Radio-Canada qui a en place un réseau national sera habilité ou capable de transmettre aux communautés de 500 personnes ou plus le signal, la télédiffusion des Jeux olympiques de 1988?

[Traduction]

M. Jim Edwards (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Monsieur le Président, les droits de télédiffusion des Jeux olympiques de Calgary de 1988 sont attribués par la Commission d'organisation des Jeux olympiques. Je vais prendre note de la question et m'assurer que le ministre des Communications est bien au courant de la situation, et on donnera bientôt la réponse appropriée.

[Français]

ON DÉSIRE UNE SOLUTION AU PROBLÈME

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Est-ce que le secrétaire parlementaire pourra également s'informer, savoir, étant donné que TVA est un réseau québécois de nature privée, et qu'il ne transmet pas aux communautés françaises hors Québec, du moins pas dans les provinces de l'Ouest, ni dans les Maritimes, est-ce qu'il pourra s'assurer que cette question sera discutée et qu'on apportera une solution au problème?

[Traduction]

M. Jim Edwards (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Monsieur le Président, le ministre est au courant des limites de la zone de diffusion du réseau TVA. Je ferai cependant remarquer au député que les émissions de TVA sont retransmises à bon nombre de localités hors de la province de Québec grâce au système Cancom à destination de localités isolées et mal desservies.

M. Gauthier: Il faut une antenne parabolique pour les capter.

M. le Président: La parole est au député de Yorkton—Melville pour une seule question.

COMMERCE EXTÉRIEUR

LES RÉPERCUSSIONS DU FARM BILL AMÉRICAIN SUR L'AGRICULTURE CANADIENNE

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au vice-premier ministre. D'après un rapport secret récent du département américain de l'Agriculture portant sur les répercussions du Farm Bill sur l'agriculture canadienne, les États-Unis réduisent leurs prix sur les marchés mondiaux pour obliger d'autres pays exportateurs comme le Canada à produire moins de grain. Puisque nous sommes manifestement une des cibles du Farm Bill américain, le vice-premier ministre peut-il nous dire si le premier ministre a dit au vice-président Bush ce matin que le Farm Bill américain, comme le précise le rapport en question, sonne le glas des petites exploitations familiales canadiennnes? L'a-t-il dit au vice-président? A-t-il dit par ailleurs à celui-ci de ne pas prendre le Canada comme cible?

• (1200)

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je suis certain que le premier ministre en a déjà discuté avec le président Reagan. Le premier ministre n'a pas parlé au vice-président Bush ce matin, mais il en aura l'occasion—il en a, en fait, l'occasion en ce moment-même.

RECOURS AU RÈGLEMENT

L'EMPLOI D'EXPRESSIONS ANTIPARLEMENTAIRES

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. La présidence a reçu deux avis de députés désirant poser la question de privilège. Les deux portant sur le même sujet, je me propose d'entendre les députés dans l'ordre où ils ont présenté leur demande. Je pense que c'est la seule façon équitable d'agir. La parole est donc au secrétaire parlementaire du ministre des Communications (M. Edwards).